

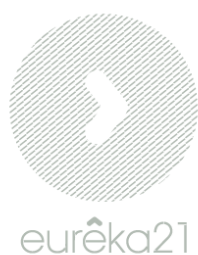


Rapport d'état des lieux

E-Teams

Etape 1 du transfert – réunion préparatoire

Conseil régional Limousin
Juin 2010



1. Réunion préparatoire

Cette réunion préparatoire concerne le transfert du Projet E-teams porté par la Ville d'Heidelberg : sensibilisation et actions en faveur de l'économie d'énergie dans les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)

La ville de Heidelberg a mis en place des équipes composées d'élèves, de parents et d'enseignants, appelées E-teams, dans certains établissements scolaires. Formées à la question des énergies, ces équipes définissent un plan d'action pour leur établissement, sur la base d'une analyse des mesures d'énergie réalisées grâce aux équipements fournis par la ville. Leur action est soutenue par la municipalité et l'agence locale de l'énergie. Une structure de conseil intervient dans chacune des écoles concernées, pour apporter informations, jeux et démonstrations. De plus, les coûts évités grâce aux économies d'énergie réalisées sont reversés à 80% aux écoles via un système de bonus financier. La moitié de cette somme doit être affectée à la maîtrise des énergies, l'autre peut l'être à d'autres activités pédagogiques. Les 20% restants sont attribués à des mesures d'économie d'énergie dans le budget municipal.

Etaient présents à cette réunion préparatoire E-teams le 14 juin 2010 à Limoges :

Armelle MARTIN, Conseillère régionale, Vice-Présidente de la Région Limousin
Antonin NOUAILLES, DGA pôle formation, Région Limousin
Patricia MONNERON, chargée de mission au pôle formation, Région Limousin
Philippe BARRY, Chargé de gestion « Education à l'environnement », Région Limousin
Aurélie MARTIN, Chargée de mission Agenda 21, Région Limousin
Cédric LEGER, coordinateur du réseau RUR@CT, Région Limousin
Guillaume LEPALUD, stagiaire délégation à la coopération, Région Limousin
Marie-Jeanne LESASTREC, ADEME
M. Yves PHILIP, Gestionnaire du Lycée Turgot, Limoges
M. BESSET, Chef des travaux du Lycée Turgot, Limoges
Marie-Line KHOLLER, Proviseure du Lycée des métiers le Mas Jambost, Limoges
Régine PRION, Proviseure du Lycée Les Vaseix, Limoges
Elisabeth ARTAUD, Chargée du dossier Agenda 21 au Lycée Les Vaseix, Limoges

2. La sensibilisation à l'environnement en Région Limousin

Points forts	Points d'amélioration possible
ACTEURS ET ACTIONS	
<ul style="list-style-type: none">- Présence en région Limousin de nombreuses structures d'éducation à l'environnement ;- De nombreuses initiatives menées par les établissements (Cf. Partie 3)- Intégration dans les programmes scolaires de la dimension développement durable (Cf. Rectorat et Ministère de l'Agriculture pour les lycées agricoles)	<ul style="list-style-type: none">- Action des associations concentrées dans les écoles et les collèges et très peu au sein des lycées ;- Insuffisance de relations entre toutes les structures : chacun développe des projets de son côté ; manque de lisibilité et de cohérence ;- Limites de l'action développement durable dans les établissements en raison de manque de financements pour le bâti (isolation...)- Pas de démarche transversale, de réseaux entre établissements pour échanger sur les

	bonnes pratiques, - Méconnaissance des actions existantes ;
Points forts	Points d'amélioration possible
AGENDAS 21	
<ul style="list-style-type: none"> - Lancement par le Conseil régional d'agendas 21 scolaires dans les lycées en 2007-2008 : accompagnement méthodologique, coordination et promotion des initiatives. Plusieurs lycées de la région se sont lancés dans cette démarche ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les lycées ne s'étant pas impliqués dans les agendas 21 à la rentrée 2007, il n'est pas possible d'intégrer la démarche en cours de route ; - Problèmes de financement de certaines actions de l'Agenda 21 ; - Difficultés à fédérer toutes les énergies autour de la démarche Agendas 21 ; - Difficultés liées au maintien de la mobilisation de l'équipe Agenda 21 au sein de l'établissement : beaucoup de temps bénévole ;
DISPOSITIF ECO-ECOLE	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la démarche éco-école : programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements ; - Possibilité de développer de nombreuses actions de sensibilisation sans financements importants ; - des actions annuelles thématiques qui permettent de renouveler régulièrement la dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif « Eco-école » peu mobilisé par les lycées publics en région Limousin ; - une méconnaissance de l'existence de ce dispositif

3. Zoom sur quelques expériences en Limousin

3.1. Lycée Les Vaseix : un agenda 21 scolaire et une approche citoyenne

Ce lycée agricole s'est engagé dans une démarche d'agenda 21 scolaire depuis 3 ans. De nombreuses actions ont été mises en œuvre :

- prise en compte du développement durable dans les programmes ;
- intégration de la démarche éco-école : travail la première année sur le thème des déchets (10 000 euros d'économie), la seconde année, sur l'alimentation et la troisième année sur la biodiversité (et notamment l'habitat des hirondelles).
- désignation d'éco-délégués : aucune candidature la première année, 4 la seconde et 9 la troisième ; cette évolution démontre une prise de conscience progressive. Ces éco-délégués font le lien entre les actions développement durable et leur classe. Chacun reçoit une formation tout au long de l'année.

- organisation d'une réunion pour les primo-arrivants : calcul de leur empreinte écologique ; permettant de les sensibiliser. Cette réunion est aussi l'occasion d'identifier des éco-citoyens dans les classes pour rappeler régulièrement des principes de base : éteindre la lumière en quittant la classe, vérifier que les fenêtres soient fermées...
- mise en place d'un atelier environnement ;
- élaboration d'une charte alimentation : travail sur les bonnes pratiques alimentaires : actions et réflexions ;
- mise en place d'un Comité de pilotage Agenda 21 composé notamment des enseignants motivés, des éco-délégués. Ce comité de pilotage, en charge de définir et mettre en œuvre l'Agenda 21 et ses 10 axes, se réunit un mercredi par mois. Une sortie est organisée pour récompenser les éco-délégués de leur investissement.

En complément à cette démarche Agenda 21, le Lycée répond aussi à des appels à projet du MAAP leur apportant quelques financements complémentaires.

3.2. Lycée Turgot : une approche technique directement liée aux cursus proposés

Au regard de leur spécificité professionnelle, ce lycée se concentre principalement sur les énergies renouvelables :

- Le photovoltaïque : inauguration en 2009 d'un plateau photovoltaïque pédagogique avec raccordement au réseau EDF ayant rapporté 3000 euros cette année : ce plateau montre différents types de technologies (partenariat avec les écoles de Limoges) et présente la production d'énergie en continu et les économies de CO2 ;
- Une formation de tous les étudiants présents sur le site (CFA, Greta...) est prévue sur le photovoltaïque (Lycée Turgot), l'éolien (Université), le petit hydraulique (Lycée Turgot) et sur le gaz+énergie combinée (Université) ;
- L'organisation d'une journée de sensibilisation au photovoltaïque : 170 artisans y ont participé ;
- Prolongement du bac technologique « génie électronique » dans une License « énergie environnement » ;
- Réflexion pour couvrir davantage de toitures sur le site ;
- Réalisation de maquettes sur les énergies renouvelables, financées par EDF présentant le fonctionnement des panneaux photovoltaïques, des éoliennes. 15 maquettes ont été réalisées et sont maintenant commercialisées dans toute la France. Un livre a été réalisé par les enseignants pour expliquer ces maquettes et faciliter leur utilisation.
- Une action pédagogique autour d'une charpente photovoltaïque construite à hauteur d'homme au milieu de la cour ;

Le lycée travaille également sur les économies d'énergie et notamment le changement du type d'éclairage dans les bâtiments. Un chantier est également ouvert concernant la biodiversité et se concentre cette année sur la préservation de l'abeille noire via la formation d'inséminateurs d'abeilles. Enfin, le lycée Turgot vient de lancer un club environnement auquel participent pour l'instant 20 étudiants.

3.3. Lycée des métiers : le Mas Jambost

Ce lycée, construit en 1973 est confronté à d'importants besoins en matière de bâti et d'isolation, ce qui implique des financements importants.

Au niveau de la sensibilisation, le travail se concentre sur la sensibilisation à la gestion des déchets avec une forte implication des élèves, des agents, des professionnels sur le travail de recyclage. L'objectif est d'identifier de bonnes idées pour diminuer les coûts.

Par ailleurs, le développement durable est abordé dans plusieurs cours et notamment SVT et PSE (*développer ces sigles en toutes lettres*).

Des journées de sensibilisation sont également organisées et animées par EDF.

3.4. L'accompagnement de l'ADEME et du Rectorat

L'ADEME concentre ses missions sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, le transport, les déchets, la qualité de l'air et le bruit.

Elle mène de nombreuses interventions d'éducation à l'environnement auprès des élèves. Elle accompagne également les démarches d'agendas 21 et de management environnemental via différents types d'interventions :

- Des sensibilisations (solicitation de supports : affiches, expos...)
- Des aides techniques (bilans carbone...).

Enfin, elle collabore avec le Conseil régional du Limousin sur la question des bâtiments passifs.

4. Du Limousin à Heidelberg : quels besoins ? Quelles questions ?

La région Limousin ne part pas de rien et bénéficie d'expériences sur ce thème de la sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire. L'intérêt du transfert se situe à différents niveaux :

- Au niveau de la structuration locale des acteurs et de la création de lien à l'échelle régionale : aller vers l'extérieur permet aux acteurs locaux de mieux de connaître et déclenche une dynamique et un souhait d'aller plus loin ;
- Au niveau de l'expérience d'Heidelberg en elle-même qui est intéressante à plusieurs titres :
 - o la sensibilisation des élèves et leur participation pro-active à la mise en place des actions et à la mesure de la consommation d'énergie;
 - o l'antériorité de leur action : Heidelberg a lancé ses premières actions au début des années 90 et présente aujourd'hui l'avantage d'avoir un recul suffisant pour en tirer des enseignements. ;
 - o la dynamique inter-écoles permettant la mise en place d'un véritable réseau et la facilitation d'échanges d'expériences ;
 - o l'importance d'allier la sensibilisation pédagogique (approche citoyenne) et la mise en place d'actions concrètes (approche technologiques) ;
 - o l'efficacité passant par 2 niveaux d'intervention complémentaires :
 - une coordination transversale assurant la cohérence d'ensemble, fournissant de l'assistance technique et permettant la mise en réseau (échange, capitalisation, actions communes, etc.)

- la mise en œuvre d'actions concrètes par des opérateurs (les établissements publics partenaires)

Les participants ont identifié plusieurs questions à transmettre à la Ville d'Heidelberg en vue de la visite :

- des questions relatives à la méthodologie appliquée au projet
 - Comment sont ils passés de l'idée au projet ?
 - Comment sont ils passés de 4 à 19 établissements ? Quelle communication ? Comment ont-ils mis en place ce réseau ?
 - Comment assurent-ils une continuité de l'action depuis 15 ans en termes de mobilisation d'acteurs, de maintien de la dynamique ?
 - Comment parviennent-ils à mobiliser des jeunes ? Quels outils utilisent-ils ? Qui assure la sensibilisation dans les établissements des E-teams ?
 - Quels résultats ? Comment les mesurent-ils (au-delà du nombre d'établissements impliqués dans l'opération) ?
- des questions relatives à la logistique et à la répartition des rôles
 - Quel est le rôle exact de la ville d'Heidelberg par rapport aux établissements scolaires ? Qui fait quoi ?
 - Quid du temps passé en terme d'animation et de communication ?
 - Qui assure la promotion générale du projet et l'extension à plus grande échelle ?
 - Pour les réunions des différentes E-teams : qui est responsable des élèves ? Qui finance leur déplacement ?
- des questions relatives au financement
 - Quels investissements sont nécessaires ? Sont-ils mutualisables entre les différents établissements ?
 - Quelles sont les sources de financements pour ce projet ?

5. Quelques recommandations du consultant à la région pour les suite à cette première étape

- Il serait intéressant de disposer d'un inventaire complet des actions 'agenda 21' ayant été conduites au sein d'établissements scolaires de la région. Ce travail pourrait être effectué par les services techniques de la région qui disposent de cette information. Ceci permettrait d'ouvrir la réflexion à d'autres acteurs dynamiques et de prendre en compte toutes les actions faites au moment de la rédaction du plan d'action ;
- Il conviendrait de réfléchir d'ores et déjà au rôle que la Région pourra/souhaitera jouer en terme de coordination et de voir qui (service et personne) serait le plus approprié et aurait la possibilité de le faire en interne ;
- Des idées sont d'ores et déjà à échanger sur la communication souhaitée à l'issue de la visite de terrain et/ou de la construction du plan d'action ;

